



**REGLEMENT N°91-11 DU 14 AOUT 1991 PORTANT FRAPPE,
EMISSION ET DESCRIPTION TECHNIQUE DE PIÈCES DE UN (1),
DEUX (2) ET CINQ (5) DINARS EN OR**

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

- Vu la Loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit dans son livre I (de la monnaie) et notamment ses articles 4 et 5 ;
- Vu le Décret Présidentiel du 15 avril 1990 portant nomination du Gouverneur de la Banque d'Algérie ;
- Vu les Décrets Présidentiels du 14 mai 1990 portant nomination de Vice-Gouverneurs de la Banque d'Algérie ;
- Vu le Décret Exécutif du 1er juillet 1991 portant désignation de membres permanents et suppléants au Conseil de la Monnaie et du Crédit ;
- Après délibération du Conseil de la Monnaie et du Crédit au cours de sa réunion du 14 août 1991,

Promulgue le Règlement dont la teneur suit :

Article 1er : Des pièces de un (1), deux (2) et cinq (5) dinars en or au titre de 920/1000, seront frappées et émises par la Banque d'Algérie.

Article 2 : Les spécifications techniques et descriptions de ces pièces sont fixées ainsi qu'il suit :

PIECE DE UN (1) DINAR EN OR « L'EMIR ABDELKADER »

A / Spécifications :

- I - Valeur faciale : 1 dinar en or
- II - Titre or : 920/1000 (soit un titre légèrement supérieur à 22 carats)
- III - Epaisseur au cordon : 0,85 mm
- IV - Poids total de la pièce : 3,22 g +/- 0,010 g
- V - Poids métal précieux (or) : 2,962 g
- VI - Diamètre : 19 mm +/- 0,02 mm
- VII - Composition : Au 920/1000 :
Ag 40/1000 (impuretés 2/1000)
Cu 40/1000

B / Description :

La pièce comporte un cœur et une couronne :

1 - AVERS :

- Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (12,74 mm) l'avvers de la pièce originale de l'époque de L'EMIR ABDELKADER, représentant l'inscription suivante en lettres arabes et en calligraphie maghrébine : ١٢٥٥ ضرب في تاقدمت entourée d'un double filet circulaire comportant à l'intérieur 35 grènetis

- Couronne : de 3,00 mm de large comprenant les mentions suivantes, en langue nationale :
- en haut : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : النقود الجزائرية
- en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : مهد الأمير عبد القادر بني محي الدين
 - * à droite : millésime selon le calendrier Hégire
 - * à gauche : millésime selon le calendrier Grégorien

Ces millésimes comportent chacun deux dates. Le chiffre supérieur correspond au millésime de la pièce reproduite (EPOQUE DE L'EMIR ABDELKADER) ; le chiffre inférieur correspond à celui de la pièce complète « 1991 ».

2 - REVERS :

- Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (12,50 mm) le revers de la pièce originale, et qui comporte l'inscription suivante en lettres arabes et en calligraphie maghrébine : ان الدين عند الله الإسلام entourée d'un double filet circulaire et de 41 grènetis.
- Couronne : de 3,10 mm de large comportant les mentions suivantes, en langue nationale :
 - en haut : en toutes lettres et en Calligraphie maghrébine : بنك الجزائر
 - en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : دينار ذهبي
 - * au centre : de part et d'autre du cœur, le chiffre 1

3 - Tranche : Cannelures sur tout le pourtour de la pièce.

4 - Qualité :

- 1) PROOF : présentation sous capsule et écrin.
- 2) B.U. : (brillant uncirculated) présentation sous capsule.

*** PIÈCE DE DEUX (2) DINARS EN OR « ROSTOMIDE » ***

A) Spécifications :

- I - Valeur faciale : 2 dinars en or
- II - Titre or : 920/1000 (soit un titre légèrement supérieur à 22 carats).
- III - Epaisseur au cordon : 1,35 mm
- IV - Poids total de la pièce : 6,45 g +/- 0,019 g
- V - Poids métal précieux (or) : 5,934 g
- VI - Diamètre : 21 mm +/- 0,02 mm
- VII - Composition : Au 920 /1000
: Ag 40 /1000 (impuretés 2/1000)
: Cu 40/1000

B / Description :

La pièce comporte un cœur et une couronne.

1 - AVERS :

- Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (13,81 mm) l'avvers de la pièce originale de l'époque Rostomide, représentant l'inscription suivante en lettres arabes et calligraphie maghrébine : ضرب هذا الفلّس بتاهرت

- Couronne : de 3,43 mm de large comprenant les montions suivantes, en langue nationale :

- en haut : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : النقود الجزائرية

- en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : عهد الدولة الرستمية

* à droite : millésime selon le calendrier Hégire.

* à gauche : millésime selon le calendrier Grégorien.

Ces millésimes comportent chacun deux dates. Le chiffre supérieur correspond au millésime de la pièce reproduite (EPOQUE DE L'ETAT ROSTOMIDE) ; le chiffre inférieur correspond à celui de la pièce complète « 1991 ».

2 - REVERS :

- Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (14,50 mm) le revers de la pièce originale représentant l'inscription suivante en lettres arabes et en calligraphie maghrébine : سنة أربعة و أربعين و مائة

- Couronne : de 3,34 mm de large comportant les mentions suivantes, en langue nationale :

- en haut : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine بنك الجزائر

- en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine ديناران ذهبيان

* au centre : de part et d'autre du cœur le chiffre 2.

3 - Tranche : Gravure en relief sur tout le pourtour de la pièce et à des intervalles réguliers des dates hégirienne et chrétienne, telles qu'indiquées sur l'avvers de la pièce, séparées par deux étoiles. Les chiffres ont une hauteur de 0,67 mm.

4 - Qualité :

1) PROOF : présentation sous capsule et écrin.

2) B.U. : (brillant uncirculated) présentation sous capsule.

PIECE DE CINQ (5) DINARS EN OR « MASSINISSA »

A / Spécification :

I - Valeur faciale : 5 dinars en or.

II - Titre or : 920/1000 (soit un titre légèrement supérieur à 22 carats).

III- Epaisseur au cordon : 1,85 mm.

IV - Poids total de la pièce : 16,12 g +/- 0,046 g.

V - Poids métal précieux (or) : 14,83 g

V - Diamètre : 28 mm +/- 0,02 mm

VII- Composition : Au 920/1000

: Ag 40/1000 (impuretés 2/1000)

: Cu 40/1000

B / DESCRIPTION :

La pièce comporte un cœur et une couronne.

1 - AVERS :

- Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (18,36 mm) l'avvers de la pièce originale de l'époque Numide, représentant l'effigie laurée du ROI MASSINISSA entourée de 51 grènetis

- Couronne : de 4,81 mm de large comprenant les mentions suivantes, en langue nationale :

- en haut : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : النقود الجزائرية

- en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : عهد ماسينيسا

* à droite : millésime selon le calendrier Hégire ;

* à gauche : millésime selon le calendrier Grégorien.

Ces millésimes comportent chacun deux dates. Le chiffre supérieur correspond au millésime de la pièce reproduite (REGNE MASSINISSA) ; le chiffre inférieur correspond à celui de la pièce complète « 1991 ».

2 - REVERS :

Cœur : reproduisant fidèlement au diamètre requis (18,20 mm) le revers de la pièce originale représentant un éléphant d'Afrique surmonté d'un filet circulaire, comportant également sur la partie inférieure droite l'inscription ci-après, en caractères puniques « م س ن س ن » dont la transcription signifie : « M S N S N » (MASSINISSAN).

Couronne : de 4,67 mm de large comportant les mentions suivantes, en langue nationale :

- en haut : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : بنك الجزائر

- en bas : en toutes lettres et en calligraphie maghrébine : دنانير ذهبية

* au centre : de part et d'autre du cœur, le chiffre 5.

3 - TRANCHE :

Gravure en relief sur tout le pourtour de la pièce et à des intervalles réguliers des dates hégiriennes et chrétienne telles qu'indiquées sur l'avvers de la pièce, séparées par deux étoiles. Les chiffres ont une hauteur de 0,84 mm.

4 - QUALITE :

1) PROOF : présentation sous capsule et écrin.

2) B.U. : (brillant uncirculated) présentation sous capsule.

Article 3 : Les émissions des pièces susvisées en quantité et en qualité (PROOF et B.U), ainsi que leur prix initial et les modalités de leur distribution seront fixés par instructions de la Banque d'Algérie.

Le Gouverneur
Abderrahmane Roustoumi HADJ NACER